PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser en mode collaboratif des travaux d'adaptation d'un logement

Formation 7

Certification QUALIOPI : B00681
SIRET : 814 307 120 00018 – APE : 7112 B
Enregistré à l'agence nationale DPC sous le n° 9192
Qualifié OPQIBI 0111 Prise en compte du handicap : 18 02 3600
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 76 81 01435 81 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Formacodes	22214
Formateurs et intervenants	**Valérie PORTOLES** – Consultante en haute qualité d'usage
Tarifs et durées *(à la date du document)*	En présence : 1 280,00 € pour 2,5 jours de 7 h, soit 17,5 h À distance : 700,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h En entreprise : 2 550,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h 2 975,00 € pour 2,5 jours, soit 17,5 h (étude de cas en plus) *Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4° a du CGI* Pour actualiser cliquer ici
Lieux de formation	Carmaux, Bordeaux, Paris, Nantes, Arles, Toulouse, DROM et autre… (l'adresse sera communiquée après confirmation de l'inscription)
Conditions	En présence : Restauration et hébergement des stagiaires non compris En entreprise : Tous frais de déplacement, de restauration et d'hébergement compris
Modalités d'accès Délais d'accès	Inter (en centre) : voir calendrier des sessions sur le site internet Intra (en entreprise) : dates à convenir Autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires *(à la date du document)*	**4,71/5** 100% des bénéficiaires ayant suivi cette formation en juin 2021 ont répondu à notre évaluation. Le taux de satisfaction de 94.17%.
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Lien site internet	https://liessaccess.fr/formations/f7-realiser-en-mode-collaboratif-des-travaux-dadaptation-dun-logement

Programme mis à jour le 11/03/2024

Description résumée

Travaux d'accessibilité d'un logement ou lieu de vie ; Solutions technologiques, qualité d'usage, collaboration avec un ergothérapeute, organismes financeurs ; Exercices pratiques et mises en situation pour recherche de solutions ; Nombreux documents fournis dont guides et diaporama de la formation ; Suivi gratuit du premier chantier post-formation.

1. Contexte

Demeurer chez soi avec un handicap ou une déficience peut nécessiter un aménagement du logement voire de lourds travaux.

Le respect des normes d'accessibilité est un point important dans la réalisation de ce projet. Mais c'est la prise en compte de l'environnement global du lieu de vie de l'intéressé qui conditionnera certainement le succès de l'opération.

Proposer des solutions adaptées aux problématiques liées à la déficience ou au handicap de la personne et aux caractéristiques de son logement implique une approche méthodologique

d'ensemble. Selon certaines conditions des aides financières peuvent être mobilisées si l'on en fait la demande.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons une formation courte, spécifique à votre activité.

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation professionnelle ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

2. Public destinataire

Métiers d'encadrement et d'exécution du BTP et de l'environnement : métalliers-serruriers, carreleurs, charpentiers, menuisiers, agenceurs, cuisinistes, maçons, couvreurs, étancheurs, électriciens, plombiers, plâtriers, peintres soliers, installateurs, paysagistes, aménageurs en voirie, etc.

Métiers de l'accompagnement : animateurs habitat, animateurs travaux

3. Prérequis

- Expérience ou diplôme attestant de la connaissance pratique et théorique des règles de l'art de son métier
- Niveau 3 (CAP ou équivalent) et expérience professionnelle significative
- Connaissance des logiciels de base : Word et Excel.

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

- Matériel nécessaire pour suivre la formation en présence :
  > Prise de note
  > Mètre ruban
- Matériel nécessaire pour suivre la formation à distance :
  > Prise de note
  > Mètre ruban
  > Ordinateur performant avec micro, webcam et connexion internet haut débit

4. Objectifs – but professionnel visé

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement, de conduire ou réaliser des travaux qui répondent aux besoins liés à la déficience ou au handicap de l'occupant, de collaborer avec un ergothérapeute et de réaliser un plan du logement faisant apparaître les adaptations projetées avant l'exécution de travaux.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

4.1. Identifier les contraintes environnementales extérieures à prendre en compte dans l'adaptation du logement.

4.2. Encadrer ou réaliser des travaux qui, au-delà des règles minimales de la réglementation, prennent en compte le confort d'usage pour les quatre familles de handicap.

4.3. Prendre en compte les technologies nouvelles et innovantes dans ses propositions lors de travaux d'accessibilité.

4.4. Collaborer avec l'ergothérapeute dans le cadre de l'adaptation d'un logement et orienter le client vers les partenaires sociaux et les organismes financeurs (MaPrimeAdapt', etc.).

5. Objectifs pédagogiques à atteindre

Pendant la formation, le participant devra :

5.1. Prendre en compte l'environnement extérieur « de proximité » de la personne déficiente.

5.2. Acquérir des connaissances sur les déficiences et les besoins pour les quatre familles de handicap.

5.3. Sélectionner, parmi les solutions technologiques innovantes, les produits efficaces et pertinents.

5.4. Comprendre le rôle de partenaire-clé de l'ergothérapeute lors d'une opération d'adaptation d'un logement à une personne.

5.5. Inventorier les différentes aides en vigueur et leurs critères d'obtention.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement théorique et pratique avec mise en situation sur le terrain (étude de cas, y compris mesures et utilisation du matériel requis).

Matériel :

- Vidéo-projection (textes, schémas, photos, vidéos)
- Si mode présentiel : Matériel et équipements de mise en situation de handicap (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle...)
- Matériel de diagnostic (inclinomètre, luxmètre, dynamomètre, laser de chantier, télémètre...)
- Documents papiers de dossiers témoins réalisés mis à disposition
- Documentation numérique

Pour la formation à distance en mode "classe virtuelle" :

- Jours et horaires imposés
- Pour compléter votre formation à distance, nous vous proposons d'assister à titre gracieux à une séance de mise en situation de handicap. Vous pourrez ainsi manipuler et utiliser le matériel et les équipements (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle...). Pour ce faire, il vous suffit de repérer sur le site internet une session de la formation 1 dont les dates vous conviennent, sachant que ce module a lieu le premier après-midi de la session, en général un lundi après-midi.

7. Programme et contenu

JOUR 1 :

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Expression des attentes des participants
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage

- **Module ACCESS-13 : Qualité d'usage et de participation pour tous – Répondre aux besoins de tous les usagers et réduire au maximum leur situation de handicap**

  Compétences développées : Être capable de prendre en compte les demandes et les particularités de chaque usager lors de la conception d'un produit, mobilier ou espace de vie ; Être capable de repérer les situations de handicap, d'inconfort ou de gêne et d'apporter des solutions correctives de qualité.

  > La diversité des usagers
  > Les besoins spécifiques
  > Les anomalies de l'accessibilité « réglementaire »
  > Une solution de qualité d'usage globale et pérenne, pour toutes et pour tous

- **Module ADAPT-02 : Prise en compte de l'environnement du lieu de vie**
  (Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

  Compétences développées : Être capable d'identifier les problématiques liées à l'accessibilité de l'environnement du lieu de vie, d'en mesurer l'accessibilité et d'en faire un préalable à un projet d'adaptation du logement.

  > Prise en compte du niveau d'accessibilité de l'immeuble, des parties communes, des cheminements extérieurs, des jardins et terrasses, de la rue et de la voirie en général, des commerces de proximité ; et évaluation de la pertinence du projet d'adaptation
  > Prise en compte de l'aide humaine des proches
  > Approche méthodologique globale

JOUR 2 :

- Questionnaire et autocorrection sur les connaissances apportées la veille

- **Module ADAPT-01 : Adaptation d'un logement – Collaborer avec les parties prenantes**

  Compétences développées : Être capable de travailler en collaboration tripartite : ergothérapeute, organisme social facilitateur de type "guichet unique" et professionnel du bâtiment

  > Présentation des différents rôles des intervenants lors de l'adaptation d'un logement : organismes publics et financeurs, conseiller habitat, ergothérapeute, professionnels du bâtiment
  > Développement autour de la collaboration attendue : professionnel de la santé/professionnel du bâtiment
  > Les différentes étapes d'un projet d'adaptation

- **Module ACCESS-06 : Solutions matérielles et technologiques – Proposer des solutions techniques adaptées et innovantes**

  Compétences développées : Être capable d'utiliser des moyens performants, pertinents et adaptés suivant les besoins, les demandes et les situations ; Être capable de proposer et de faire valider une solution d'accessibilité équivalente

  > Solution d'effet équivalent ou d'accessibilité équivalente : la procédure de présentation et de validation par les instances publiques
  > Démonstration par images et vidéos de matériels innovants et échanges sur leur efficacité, leur niveau d'ergonomie et leur pertinence
  > Présentation de l'Observatoire dédié (AFPAPH et CEREMA)

- **Module ADAPT-03 : Diagnostic d'accessibilité personnalisé du lieu de vie – Analyser la chaîne de déplacement**
  (Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

  Compétences développées : Être capable de déterminer à l'aide d'une grille de diagnostic les différents obstacles, gênes, empêchements, difficultés, ruptures dans la chaîne de déplacement en lien avec les déficiences de la personne.

  > Règles d'accessibilité universelle : Entrée de la parcelle, stationnement, cheminements extérieurs, accès au bâtiment, circulations horizontales, circulations verticales
  > Chaîne de déplacement, éléments du bâti et valeurs dimensionnelles à prendre en compte
  > Les besoins d'espaces, les limites dimensionnelles
  > Autres valeurs à mesurer : altimétrie, pente, éclairement, absorption acoustique, force de traction ou de poussée
  > Élaboration, décryptage et utilisation d'une grille de contrôle
  > Exercices sur plan et repérage de non-conformités sur site

- **Module ADAPT-32 : Aides financières en vigueur pour l'aménagement d'un logement**
  (Exposé théorique, échanges, réponse aux questions)

  Compétences développées : Être capable de diriger les personnes vers les aides sociales, humaines, matérielles et/ou financières.

  > MaPrimeAdapt'
  > Autres aides ANAH
  > Autres aides des Caisses de Retraite principales et complémentaires

JOUR 3 (demi-journée) :

- **Module ADAPT-05 : Étude de cas sur plans et mise en situation de recherche de solutions d'adaptation**
  (Expérimentation des acquisitions théoriques de la formation et études de cas proposés par les stagiaires)

  Compétences développées : Être capable de reproduire avec aisance la méthodologie apprise incluant diagnostic et préconisations.

  > Exercices et mise en situation sur plans
  > Expérimentations et études de cas apportés par les stagiaires

Sensibilisation au handicap avec mise en situation :

- **Module ACCESS-01 : Handicaps et usagers – Caractériser une large palette de handicaps et leurs implications concrètes**
  (Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

  Compétences développées : Être capable de comprendre les spécificités de chaque type de handicap, perte de mobilité ou différence ; Être capable d'appréhender les difficultés auxquelles les personnes en situation de handicap peuvent être confrontées.

  > Caractéristiques des différents types de handicap et descriptif des déficiences fréquentes ; Mise en parallèle avec les difficultés des personnes âgées
  > Manipulation du matériel et des équipements de mise en situation de handicap
  > Chaîne de déplacement, éléments du bâti et valeurs dimensionnelles à prendre en compte
  > Exercices de mise en situation de handicap sur des parcours intérieurs et extérieurs : expérimentation de la chaîne de déplacement et des difficultés qui peuvent être rencontrées suivant le handicap ou la déficience
  > Retours d'expériences, échanges

- Clôture de la formation **:**
  Contrôle des connaissances par un QCM et correction collective
  Remise de documents numériques
  Remise de l'attestation de compétences
  Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

8. Modalités d'information et d'accueil

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions règlementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobilier, boucle à induction magnétique…). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun. À chaque candidat est transmis un livret d'accueil comprenant notamment le programme et le règlement intérieur.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

9. Modalités de contrôle continu

Des questionnaires à réponses ouvertes sont proposés le lendemain matin des jours de formation. Une autocorrection est aussitôt effectuée. Ce questionnaire n'est pas noté et n'entre pas dans l'évaluation finale du candidat.

Une étude réelle est réalisée en Intra avec l'assistance et sous le contrôle du formateur.

10. Modalités d'évaluation des acquisitions

En fin de session, chaque candidat doit répondre à un QCM. Le résultat du QCM compte pour la validation des connaissances acquises pendant le stage. Une attestation de compétences est remise si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

Choisir LIESS ACCESS pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

Dans le cadre de la certification QUALIOPI, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

Une documentation numérique est partagée en fin de session de formation, y compris le diaporama complet de la formation.

Important ! Une assistance à distance après formation est assurée pour le premier chantier ou dossier.

Cette formation permet d'être référencé(e) sur le réseau professionnel HANDI-RENOV.

Valérie PORTOLES,

Chef de projet, consultante-formatrice et spécialiste de la Qualité et du Confort d'Usage pour tous.

Elle a créé *happenGo*, une solution numérique labellisée par l'État ''Tous concernés, Tous Mobilisés'' pour décrire et valoriser l'accessibilité des ERP.

Également titulaire d'un diplôme d'éducatrice spécialisée et forte de 15 ans d'expérience en pilotage de projet, elle accompagne aujourd'hui les territoires et les entreprises dans leurs actions et projets de mise en accessibilité.